

# Afobat : une nouvelle manifestation de soutien

Le licenciement de Nicolas, animateur, était hier au centre de la journée nationale d'action des CFA du bâtiment.

« Justice pour Nicolas ! Réintégration ! » Ils n'étaient pas très nombreux, une soixantaine, mais ils se sont fait entendre, les manifestants venus des centres de formation d'apprentis du bâtiment de Bretagne. Jeudi, il s'agissait d'une journée nationale d'action portant sur les salaires et les conditions de travail. Mais localement, le cas de Nicolas, animateur licencié le 26 janvier du centre de formation Afobat de Quimper, a été mis en avant. Depuis janvier, les tentatives de médiation n'ont pas abouti. Le salarié n'a pas été réintégré. La prochaine échéance sera donc une audience devant le conseil

de prud'hommes, le 29 juin.

## « Au point mort »

« Le conseil régional, qui finance de l'Afobat, suit le dossier de près », indique Marie-Pierre Bariou, porte-parole des salariés quimpérois. Actuellement, le dossier est au point mort. Mardi, nous espérons que la rencontre, à Paris, entre délégués syndicaux et le comité central de coordination de l'apprentissage, pourra débloquer la situation. » Naïg Le Gars, conseillère régionale, membre du comité de soutien, était présente.

Une pétition circule toujours. Hier,

des apprentis la proposaient aux passants. À leurs côtés, des formateurs quimpérois ainsi que des délégations venues de Nantes, Rennes, Saint-Brieuc et Vannes. Le cortège a démarré devant la cathédrale avant de descendre la rue Kéréon. Les tambours scandant une nouvelle fois les slogans réclamant la réintégration de Nicolas.

L'après-midi, le groupe est parti manifester à l'Afobat où aucun cours n'a été assuré. Une délégation a demandé, en vain, à être reçu par le directeur.



Béatrice Le Grand

# Le Finistère en bref

## A Quimper, soutien à l'ex-salarié de l'Afobat

Une soixantaine de personnes, formateurs et apprentis de centres de formation pour apprentis du bâtiment, ont manifesté jeudi matin à Quimper. Dans le cadre d'une journée nationale d'action, ils ont à nouveau réclamé la réintégration d'un animateur, licencié en janvier dernier. La direction lui reproche d'avoir laissé sans surveillance un apprenti malade. Depuis, les tentatives de médiation ont échoué. Hier, des délégations de CFA de Saint-Brieuc, Nantes, Rennes et Vannes étaient présentes. Un collectif intersyndical des quatre CFA bretons a été créé



Beatrice Le Grand

*Jeudi matin le défilé devant la cathédrale à Quimper.*

hier. Il réaffirme son soutien à la réintégration de l'animateur.

## AFOBAT : UN COLLECTIF BRETON



À l'issue d'une manifestation, hier, à Quimper, les personnels de quatre centres de formation des apprentis du bâtiment ont décidé de créer un collectif régional. Ils entendent peser ainsi de manière plus forte sur la réintégration d'un animateur de l'Afobat 29 à Quimper, licencié en début d'année, et lutter contre des licenciements économiques « déguisés ». Page 15

# Afobat. Mobilisation toujours forte

L'équipe pédagogique de l'Afobat paraît toujours aussi mobilisée pour obtenir la réintégration d'un animateur licencié en début d'année. Ce point doit être évoqué mardi, à Paris, lors d'une négociation au Comité central de coordination nationale de l'apprentissage.



« Justice pour Nicolas » et « Réintégration » ont été les principaux leitmotifs de la manifestation de l'Afobat, hier, dans les rues de Quimper.

Pas de cours hier à l'Afobat 29. Les enseignants et animateurs du centre de formation des apprentis du bâtiment, route de Bénodet, ont massivement suivi le mot d'ordre de grève lancé par la CFTD et la CGT.

Cette fois-ci, il s'agissait d'un mouvement national portant sur

les conditions de travail, les salaires, les suppressions de postes et la défense du statut des personnels dans les CFA du bâtiment.

« Justice pour Nicolas... »

Un point plus particulier doit aussi être abordé mardi prochain lors d'une rencontre entre les syn-

dicats et le Comité central de coordination nationale de l'apprentissage.

Le point sept des revendications porte, en effet, sur la « réintégration sans condition » de l'animateur du CFA du bâtiment quimperoïis, licencié pour faute grave en début d'année. Cette sanction

avait entraîné un mouvement de grève dans l'établissement, plusieurs tentatives infructueuses de médiation et même un jugement en référé au tribunal de grande instance de Quimper.

« Réintégration de Nicolas », « Justice pour Nicolas » ont de nouveau été les slogans scandés

hier matin lors de la manifestation des enseignants et animateurs de l'Afobat auxquels s'étaient joints des apprentis majeurs du CFA.

**1.000 signatures**

Des délégations des CFA du bâtiment de Saint-Brieuc, Vannes,

Rennes et Saint-Brévin (Loire-Atlantique) avaient aussi fait le déplacement.

« Depuis plus de quatre mois, 90% du personnel montre sa détermination afin d'obtenir de l'employeur sa réintégration. Un comité de soutien a collecté 1.000 signatures », a souligné, hier, un porte-parole des enseignants. Alors qu'une médiation diligentée par la préfecture est toujours en cours, « la région Bretagne intervient désormais dans cette affaire. Une commission formation est prévue en juin et la question est inscrite à l'ordre du jour », a annoncé Naïg Le Gars, conseillère régionale.

**Un collectif régional**

L'animateur a aussi confirmé qu'il avait reçu, de la part de l'Afobat, une proposition de transaction amiable, six mois de salaires. Mais l'animateur n'entend pas demeurer avec un dossier professionnel entaché par une faute grave estimée inexistante. Une audience au conseil des prud'hommes de Quimper est donc toujours programmée le 29 juin. À l'issue de la manifestation, les quatre Afobat ont décidé de créer un « collectif régional inter-syndical » pour la réintégration de l'animateur et « lutter contre les montages utilisés par les organismes gestionnaires pour se séparer de salariés sur des motifs personnels fallacieux afin d'éviter d'avoir à se justifier sur des licenciements d'ordre économique ».

Jacky Hamard